

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 4 (1928)
Heft: 15-16

Artikel: Les noms de lieu germaniques en -ens ou -ans, -enges ou -anges dans les pays de domination burgonde
Autor: Muret, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399082>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES NOMS DE LIEU GERMANIQUES
EN -ENS OU -ANS, -ENGES OU -ANGES
DANS LES PAYS DE DOMINATION BURGONDE

La France bourguignonne et la Suisse française ont beaucoup de noms de lieu en -ens ou -ans, un petit nombre en -enges ou -anges, dérivés de noms de personnes germaniques par le suffixe germanique -ing. Jusqu'à présent ils ont été communément attribués, mais non sans restrictions ni d'une manière exclusive, aux Burgondes ¹ dont la domination s'est étendue sur ces contrées entre les années 443 et 534. Depuis peu, M. Ferdinand Lot, insurgé contre la doctrine officielle, revendique ces noms pour les Alamans ². Peut-être sans le savoir, il a eu un obscur précurseur dans un pédagogue suisse, feu E. Lüthi, que ses outrances faisaient surnommer « l'Alémane » ³. Les articles de Lüthi, quoique tout n'y soit pas négligeable, avaient passé inaperçus; mais la vigoureuse offensive de M. Lot nous contraint à renforcer ou à abandonner des positions que l'on croyait solides. La grande et légitime autorité dont il jouit dans le monde savant nous est un garant que sa thèse ne va pas à l'encontre des données de l'histoire; mais elle ne s'y tient pas non plus scrupuleusement et fait une part trop complaisante à de pures conjectures, non sans y mêler quelques erreurs. Au surplus, nos données historiques sont bien fragmentaires, en partie fort incertaines, et l'archéologie barbare, au jugement de M. D. Viollier, sous-directeur du Musée National suisse, ne permet pas de sûres attributions ⁴. Suivant le conseil et

1. En dernier lieu, cette opinion régnante a été exposée par l'abbé M. Chaume au chapitre III de la seconde partie, *Géographie historique* (Dijon, 1927), de son grand ouvrage, *Les Origines du duché de Bourgogne*.

2. *Romania*, LII (1926), p. 522, et *La Fin du monde antique et le début du moyen âge* (Paris, 1927), pp. 364 et 412.

3. *Heimatkunde. Die Alamannen in der französischen Schweiz und Nordsavoyen*, dans le journal pédagogique *Der Pionnier*, année 1922.

4. « A mon avis, il est absolument impossible de tracer une ligne de démarcation entre Alémanes et Burgondes, et les tentatives de Barrière-Flavy et de Jahn sont de pures spéculations théoriques ». Lettre du 7 mai 1928.

à l'exemple de Longnon, c'est donc avant tout à l'étude des noms eux-mêmes qu'il faut demander la solution du problème.

M. Lot fait tort à la mémoire du prudent et judicieux Longnon, en lui endossant en bloc les opinions de M. Th. Perrenot, qui, de 1904 à 1918, a publié une série d'études sur les noms de lieu bourguignons en *-ans* et *-anges* « considérés comme établissements burgondes »¹. « On se gardera, enseignait tout au contraire Longnon, d'attribuer aux Burgondes, comme l'a fait M. Perrenot... l'ensemble des noms de lieu d'origine germanique signalés dans l'étendue de l'ancien royaume de Bourgogne... Une part n'en serait-elle pas due aux Alamans qui, vers la fin du VI^e siècle ou le commencement du VII^e, pénétrèrent dans le pays avoisinant le Jura ? D'autre part les *Varasci* et les *Scotingi* s'établirent à l'est de la Franche-Comté, où deux *pagi* ont conservé leurs noms : le *Varay* et l'*Escuens* »².

Sans connaître ces réserves de Longnon, j'en avais formulé d'analogues, touchant les noms de lieu de la Suisse française, en rappelant le voisinage des Alamans et la conquête franque, dans un mémoire dédié en 1908 à Ferdinand de Saussure³. A l'occasion de l'Exposition Nationale suisse de 1914, où le *Glossaire des patois* et l'enquête sur les noms de lieu de la Suisse romande devaient être représentés par des spécimens de nos travaux, j'ai soumis au public une carte

1. *Les établissements burgondes dans le pays de Montbéliard*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, XXXI (1904). — *Les Alamans et les Burgondes dans la Trouée de Belfort vers la fin du V^e siècle*, dans le *Bulletin de la Société Belfortaine d'émulation*, n° 27 (1908). — *Des difficultés que présente l'interprétation des noms de lieu (d'origine germanique) dans le territoire de Belfort*, ib., n° 28 (1909). — *Les noms de lieu en -ans, -ange dans la partie occidentale de la « Maxima Sequanorum » considérés comme anciens établissements burgondes*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 8^e série, VI-IX (1911-18) ; spécialement, sous n° III, *Les noms de lieu en -ans, -ange dans la Franche-Comté et le territoire de Belfort* : *Abbans-Azans*, VI, pp. 324-348 ; *Bannans-Guyans-Vennes*, VII, pp. 395-469 ; *Huin-Ruhans*, VIII, pp. 65-130 ; *Salans*, etc., IX, pp. 135 ss. Le nom de Perrenot, suivi d'un chiffre romain et d'un chiffre arabe, renvoie aux tomes et aux pages de ces *Mémoires*.

2. *Les Noms de lieu de la France*, pp. 197 et 203.

3. *Le suffixe germanique -ing dans les noms de lieu de la Suisse française et des autres pays de langue romane*, dans les *Mélanges de linguistique offerts à M. Ferdinand de Saussure*. Pour éviter de longs développements et ne pas abuser des références, je renvoie une fois pour toutes à ce mémoire et aux trois articles que j'ai publiés la même année dans la *România* (XXXVII), sous le titre : *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*.

manuscrite qui est un essai d'interprétation historique et linguistique des noms d'environ huit cents communes ou paroisses. La vision d'ensemble procurée par cette carte a pour quelque temps ébranlé ma persuasion de l'origine burgonde de la majorité des noms vaudois, fribourgeois et neuchâtelois en *-ens*. « La répartition géographique de ces noms, disais-je en présentant mon œuvre à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève ¹, leur continuité avec les noms en *-ingen* et *-igen* de la Suisse allemande, la présence de traits dialectaux alémaniques, ce sont là autant de raisons qu'on pourrait faire valoir contre l'opinion courante qui les attribue aux Burgondes ». Cependant, à force de scruter le problème, sans aucun parti pris, de le retourner sous toutes ses faces, je suis revenu de cette première impression ; et je me suis confirmé dans mon opinion antérieure, en étudiant plus à fond que je ne l'avais fait auparavant les noms de lieu correspondants en territoire français. Dans ces dispositions d'esprit, les nouveautés proclamées par M. Lot ne pouvaient me laisser indifférent. La question mise à l'ordre du jour par lui m'a paru digne d'être traitée au Congrès de Linguistique romane tenu à Dijon les 28, 29 et 30 mai 1928. J'imprime ici, avec quelques retouches et quelques additions, la teneur de la communication que j'ai faite dans la séance publique du dernier jour.

Au préalable, je dois avertir le lecteur ou lui rappeler que les noms en *-in(s)* et *-inge(s)* ne sont pas germaniques, mais romains, et que ceux en *-ens*, *-ans*, *-enges* ou *-ange(s)* ne sont pas tous sortis du même moule germanique. Dans une partie d'entre eux on a reconnu, au lieu du suffixe *-ing*, soit divers noms de personnes sans suffixe, soit les suffixes latins *-anus* ou *-anicus*, soit un suffixe indigène *-incus*. Dans les langues germaniques, le suffixe *-ing* ne s'ajoute pas au radical en *n*, caractéristique de la déclinaison dite « faible ». Par conséquent, des noms comme *Abbenans* (Doubs), *Offanans* (Ain), *Bionnens* et *Bossonens* (Fribourg) doivent avoir été formés en latin d'après les modèles étrangers. Des noms de personnes romains peuvent, d'autre part, avoir été affublés de la désinence *-ing* par des Germains ou par des Gallo-Romains. Chaque nom est un petit problème, dont il est malaisé de réunir toutes les données et qui ne se laisse pas toujours résoudre par les moyens dont nous disposons. Force

1. *Bulletin*, IV, p. 19.

me sera de négliger les cas particuliers, les noms isolés, dont l'interprétation est souvent douteuse. Je ne prendrai en considération que les groupes où prédominent les radicaux germaniques et je n'essaierai pas d'en séparer leurs congénères à radical gallo-romain. Ce que je voudrais mettre ici en lumière, pour en tirer mes conclusions, c'est la prépondérance dans certains groupes de la forme masculine du suffixe, accentuée sur la syllabe finale, ailleurs de la forme féminine, accentuée sur la pénultième.

La carte ci-après est un extrait, revu et corrigé, du *Spécimen d'une carte toponymique* exposé à Berne en 1914. Tous les noms de communes ou de paroisses dans lesquels j'ai cru reconnaître des dérivés germaniques en *-ing*, ou l'imitation de ce type germanique, y sont représentés par des cercles ou par des points, excepté ceux du Jura bernois (l'ancien Évêché de Bâle) et de la partie septentrionale du canton de Neuchâtel, dont l'admission aurait exigé un agrandissement de la carte disproportionné à leur nombre; car ils ne sont que trois, *Voëns*, *Lamboing* et *Renan*. Les cercles correspondent à la désinence féminine, les points à la désinence masculine. Au delà de la limite des langues, marquée par une ligne discontinue, on a indiqué pour mémoire, mais non pour compte, quelques noms en *-ing* du territoire alémanique. Le total des noms de lieu qui figurent sur la carte originale au 100.000^e et de ceux qui devraient y figurer, si elle embrassait tout Neuchâtel et le Jura bernois, s'élève à 994. Ceux en *-ing*, au nombre de 108 (5 en *-enges* et 103 en *-ens*, avec quelques variantes d'orthographe), forment le 10,86 % de ce total¹. J'en fais suivre la liste, qu'on ne trouverait pas ailleurs². Les sigles B, F, N et V les situent dans les cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel ou Vaud. Certains se répètent dans le même canton ou d'un canton à l'autre; mais, lorsque deux communes limitrophes ont le même nom, comme *Goumoëns-la-Ville* et *Goumoëns-le-Jux*, il n'est compté que pour un

1. M. Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, III (1899), p. 109, énonçait le chiffre de 17 %; mais on ne distinguait pas encore des noms germaniques en *-ens* et *-enges* les noms gallo-romains en *-in(s)* et *-inge(s)*.

2. Pour les anciennes mentions et l'interprétation étymologique de ces noms, voyez Stadelmann, *Etudes de toponymie romande*, au tome VII des *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*; Jaccard, *Essai de toponymie* (Lausanne, 1906), et mes notices toponymiques dans le *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, publié par Eug. Mottaz (Lausanne, 1921).

seul. Un autre *Goumoëns*, aujourd'hui *Goumois* (Berne), situé sur le Doubs, en face d'un village français homonyme, doit être attribué au groupe des noms en -ing de la Franche-Comté.

Noms en -enges ou -anges : *Auboranges* F, *Denges* V, *Hermenches* (autrefois *Hermenges*) V, *Martherenges* V, *Rossenges* V.

Noms en -ens :

Aclens V, *Assens* V, *Attalens* F.

Berlens F, *Besencens* F, *Bettens* V, *Billens* F, *Bionnens* F, *Blessens* F, *Bofflens* V, *Bossonens* F, *Bottens* V, *Botterens* F, *Boulens* V, *Bournens* V, *Boussens* V, *Bremblens* V.

Châtillens V, *Chénens* F, *Cottens* F V, *Cuarnens* V.

Daillens V, *Denens* V.

Echallens V, *Echandens* V, *Echarlens* F, *Echichens* V, *Eclagnens* V, *Eclépens* V, *Ecublens* F V, *Ecuwillens*¹ F, *Eschiens* F, *Estavannens* F, *Estevenens* F.

Ferlens V, *Fresens* N, *Fuyens* F.

Gillarens F, *Gletterens* F, *Gossens* V, *Goumoëns* V, *Gumefens* F.

Hennens F.

Illens F.

Jouxens V, *Juriens* V.

Lamboing (*Lamboens* 1178, 1255; all. *Lamlingen*) B, *Lieffrens* F, *Lovatens* V, *Lovens* F, *Lucens* V.

Macconnens F, *Magnedens* F, *Mannens* F, *Marsens* F, *Massonnens* F, *Molondin* (*Molondens* 1422) V, *Morens* F, *Morlens* F, *Morrens* V.

Ogens V, *Onnens* F V, *Oppens* V, *Orsonnens* F, *Orzens* V, *Oulens* V (2).

Possens V, *Promasens* F.

Rемаufens F, *Renan* (*Renens* 1178) B, *Renens* V, *Ressudens* V, *Romanens* F, *Rossens* F V.

Sarzens V, *Senarclens* V, *Sorens* F, *Sottens* V, *Sugnens* V, *Sullens* V, *Syens* V.

Thierrens V, *Treytorrens* V.

Vauderens F, *Voëns* N, *Vuadens* F, *Vuarmarens* F, *Vuarrens* V, *Vucherens* V, *Vuflens* V (2), *Vuippens* F, *Vuissens* F, *Vuisternens* F (2), *Vulliens* V, *Vullierens* V.

Yens V.

1. M. Aebischer, dans la *Revue d'histoire suisse*, VIII, p. 201, croit qu'il y a eu dans ce nom, comme dans *Cournillens* et *Progens*, substitution de la désinence

Il est surperflu de faire observer que les noms, les noms actuels des communes et des paroisses ne nous donnent qu'une image imparfaite de la toponymie d'une région. Mais un choix moins strictement limité eût risqué d'être arbitraire et se prêterait moins bien à la comparaison d'un pays à l'autre. A l'expérience, il m'a semblé que la répartition des noms de hameaux et de lieux-dits concordait, en général, assez bien avec celle des noms de communes et que les données fournies par la nomenclature actuelle ne seraient pas sensiblement modifiées par l'insertion de noms empruntés à d'anciens documents.

Regardez maintenant la carte, vous serez frappés de voir comme elle paraît confirmer la thèse de M. Lot. Entre le cours de l'Aubonne, qui formait avant la Réforme la limite orientale du diocèse de Genève, et le Jura, du côté de l'ouest, les Alpes fribourgeoises et la limite des langues, du côté de l'est, la plupart des noms en *-ing* de la Suisse romande sont massés dans les bassins de la Morge et de la Venoge, affluents du Léman, de la Thièle, de la Menthue et de la Broye, qui forment les lacs jurassiens, enfin de la Sarine, dans son cours moyen, en amont de Fribourg. Ces noms ne s'approchent du lac Léman qu'entre Lausanne et l'embouchure de la Morge et ne l'atteignent nulle part. Il n'y en a point (ou du moins il n'y en a qu'un tout petit nombre) aux alentours de Genève, capitale burgonde, ni dans l'ouest du canton de Vaud, ni dans l'est, ni en Valais, les rares noms valaisans en *-ens* pouvant tous être expliqués par le latin et les langues romanes. En dépit d'une solution de continuité dans la région d'Avenches¹, ils peuvent apparaître à des yeux non prévenus comme un prolongement de ceux en *-ing* de la Suisse alémanique, comme une avant-garde alémanique en pays de langue romane... à moins toutefois qu'on n'y préfère attribuer le caractère d'avant-postes burgondes couvrant l'arrière-pays contre les Alamans.

Plusieurs localités du pays alémanique, situées à proximité de la limite des langues, ont, en français et dans les patois de Fribourg et du Jura, des noms à désinence masculine consonants avec ceux du pays romand : Tentlingen *Tinterin* (jadis *Tentenens*), Dürdingen *Guin* (jadis *Duens*), Börsingen *Basens*, Lurtigen *Lourtens*, Börsingen *Boujean* (*Boujans* 1254, en patois *bòdjò*). D'autres localités, plus éloignées,

-ens au suffixe *-anus*. Mais l'absence totale de formes en *-in*, parmi des mentions qui remontent jusqu'au XIII^e siècle, ne permet pas qu'on se range à cette opinion.

1. Déjà signalée par M. Stadelmann, p. 382.

la plupart situées sur la rive droite de l'Aar ou dans les vallées méridionales en amont de Berne, sont mentionnées dans des documents du XIII^e et du XIV^e siècles sous des formes romanes en *-enges* : Morigen *Moirenges* (1278) et Morens (1284), Oltigen *Oltudenges* et *Outudenges*, Münsingen *Munisenges*, Rümlichen *Rumilenges*, Uttigen *Octonenges*, Strätlichen *Stratele(i)nges*, Frutigen *Frutenges*. Quelques noms en *-ens* de localités vaudoises ou fribourgeoises ont d'antiques variantes en *-enges* ou *-inges*. Mais, dans la Suisse française, les formes féminines, même en comptant les hameaux et lieux-dits, ne sont qu'une infime minorité en comparaison des masculines.

En l'an 443, suivant le *Chronicon Imperiale* : « *Sabaudia Burgundionum reliquiis datur cum indigenis diuidenda* ». A en croire M. Lot¹, les Burgondes n'auraient été « établis en masse qu'en Savoie où précisément... font défaut » ces « noms de lieu en *-ens*, ou en *-anges* qu'on rencontre dans la Suisse romane et en Franche-Comté ». Comment donc, en restant cantonnés dans la région qui leur avait été assignée, auraient-ils, en peu d'années, étendu bien au loin la domination de leurs princes ? Et que faut-il entendre par le nom de *Sapaudia* ? Pour moi, c'est bien la Savoie d'aujourd'hui, la Savoie au sud du Léman. Mais, en la définissant ailleurs² « le pays allant du lac de Neuchâtel jusqu'à Grenoble », M. Lot y incorpore l'Helvétie méridionale et, du même coup, une centaine de ces noms adjugés par lui aux Alamans. Les noms de ce genre sont, en vérité, rares en Savoie, mais n'y font pas complètement défaut³ : à preuve ceux des communes de *Morlange* et de *Rotherens*, des hameaux ou lieux-dits *Asserens*, *Blêcheins*, *Borcherens*, *Randans*, *Warans*. La partie orientale du département de l'Ain et les autres départements riverains du Rhône en ont également fort peu auxquels on doit assigner une origine germanique.

Aussitôt qu'on passe dans le bassin de la Saône, ou bien si l'on remonte le cours supérieur de l'Ain, le tableau change. Au nord de Lyon, capitale burgonde, parmi les 114 communes de l'arrondissement de Trévoux, il y a une dizaine de noms en *-eins* ou *-ans* à radical germanique⁴, soit une proportion de 8,77 %. Au delà, dans

1. *Romania*, LII, p. 522.

2. *La Fin du monde antique*, p. 287.

3. *Romania*, XXXVII, p. 560, et Marteaux, dans la *Revue Savoisienne*, XLI, pp. 103 ss. ; L, pp. 102, 194, 271 ; LI, p. 193.

4. Philippon, dans la *Revue de philologie française et de littérature*, XI, pp. 113-117.

l'arrondissement de Bourg et dans la Franche-Comté, la désinence *-eins* cède le terrain à la désinence bourguignonne *-ans* (quelquefois écrite *-ant*), dont les exemplaires iront se multipliant, à mesure qu'on avance vers le nord-est. Les chiffres de Longnon ¹, quand bien même ils devraient être révisés, marquent cette progression : 38 noms de cette espèce sur 585 communes (soit 6,49 %) dans le Jura, 50 sur 583 (soit 8,57 %) dans la Haute-Saône, 87 sur 636 (soit 13,68 %) dans le Doubs. Ces chiffres sont accrus par M. Perrenot des noms de hameaux, de lieux-dits et de localités disparues qu'il a diligemment recueillis ; mais la somme en est indûment grossie par des identifications et des étymologies contestables. Les calculs fondés sur ces données surabondantes accusent encore davantage la différence entre le Doubs et les deux autres départements ² : Jura 53, Haute-Saône 61, Doubs 117. Ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or ³ n'ont qu'une beaucoup plus faible proportion de ces noms, la plupart localisés dans les cantons limitrophes du Jura. Dans le territoire de Belfort on en compte 7 sur 106 communes, à proximité des noms alémaniques en *-ingen* du Haut-Rhin. La forme française *Eintreigné* du nom de Hindlingen (canton de Hirsingen), d'anciennes mentions de *Vétrigne* (all. *Wurteringen*), près de Belfort, et d'*Eglingen*, au canton d'Altkirch ⁴, sous les formes *Wentrenge* en 1458, *Wentroigne* en 1573, *Euguilenges* en 1187, s'accordent par leur désinence féminine avec les antiques formes romanes de noms en *-ingen* du bassin de l'Aar. Au sud de Bâle, dans le Jura bernois de langue bourguignonne, correspond également à une désinence allemande en *-ingen* une désinence française et patoise en *-aine*, dans le nom de *Recolaine* (all. *Riklingen*), hameau de la commune de Vicques (district de Delémont), situé à peu de distance de la frontière des langues.

Dans les départements de la Loire, de Saône-et-Loire, de la Nièvre et de la Côte-d'Or ⁵, quelques noms en *-ange(s)* flanquent à l'ouest, en ordre dispersé, l'aire compacte des noms bourguignons à dési-

1. *Les Noms de lieu de la France*, p. 198.

2. Chaume, p. 168, n. 3.

3. Berthoud et Matruchot, *Etude historique et étymologique des noms de lieux habités du département de la Côte-d'Or*, livre troisième (Semur-en-Aussois, 1915), pp. 6-13.

4. Stoffel, *Dictionnaire topographique du Haut-Rhin* (1868).

5. Berthoud et Matruchot, pp. 13-29.

nence masculine. La désinence féminine n'empiète sur cette aire et les noms en -ange(s) ne se massent en groupe serré que « sur un territoire restreint qui n'a pas 20 kilomètres de long sur 10 de large »¹, situé à l'ouest de Besançon et au nord de Dôle, entre le Doubs et l'Ognon, affluent plus septentrional de la Saône. Ce sont, de l'est à l'ouest : dans le département du Doubs, *Berthelange* et *Jallerange* (canton d'Audeux); dans le Jura et l'arrondissement de Dôle, *Auxange* avec la ferme dépendante de *Berthoulangue* (autrefois *Berthoudange*), *Louvatange*, *Malange*, *Rouffange*, *Vassange*, *Valirenges* 1182, *Willelfenges* 1140 ou *Willerfenges* 1181 (canton de Gendrey); *Offlanges* et jadis *Vouflange* 1313 (canton de Montmirey); plus au sud, *Amange*, *Archelange*, *Audelange*, *Romange*, *Vriange* (canton de Rochefort). En tout, 12 communes sur 91 (soit 14,28 %), plus quelques hameaux et lieux-dits. Je n'ai pas compté, dans le canton de Gendrey, *Sermanges*, qui s'appelait jadis *Sarmaiges*, *Sermages* ou *Sermaiges*, c'est-à-dire *Sarmaticos* ou *Sarmaticas*².

Au-delà de l'Ognon je signale encore, dans la Haute-Saône, le hameau de *Vellefrange*, de la commune de Vellefray et du canton de Gy, et à une dizaine de kilomètres en aval de Dôle, entre le Doubs et la Saône, au sud-est de la Côte-d'Or, *Bousselange* et *Jallanges* qui relient aux précédents les noms de même désinence disséminés dans ce département et ceux de l'Aube et de Saône-et-Loire. L'aire que je viens de circonscrire par les localités nommées ci-dessus correspond en grande partie à l'ancien pays d'Amou, le *pagus Amaorum* ou *Comauorum* des documents carolingiens. « En Franche-Comté, écrit M. Lot³, les noms en -ange ne se trouvent en nombre appréciable que dans le Varais dont le chef-lieu était Besançon ». Au contraire, dans tout le pays à l'est de Besançon, qui formait le *pagus Warasorum*, il n'y en a qu'un seul, *Nostranges* (1181 *Ostranges*),

1. Ib., p. 22. La répartition des désinences masculines et féminines se voit très bien sur la carte dressée par l'abbé Chaume à la p. 171 de sa *Géographie historique*.

2. Ces formes, avec la variante *Sarmayges*, sont les seules offertes du XII^e au XV^e siècle par les *Pouillés* de la province de Besançon, dont M. Etienne Clouzot a bien voulu me communiquer les bonnes feuilles. M. Perrenot (IX, p. 141) enregistre les graphies *Sarmangis* en 1120, dans une bulle de Calixte II publiée par Dunod, *Salmanges* en 1278, *Sermanges* en 1351. Mais la leçon de Dunod est erronée. Dans l'*Histoire de l'abbaye royale et de la ville de Tournus* (Dijon, 1661) du P. Chifflet, qui semble avoir eu connaissance de l'original, on lit (p. 381) : « Ecclesias de Ansenges [Auxange], de Malengis [Malange]... de *Sarmagis* ».

3. *Romania*, LII, p. 522.

terre jadis dépendante de l'abbaye de Belchamp ¹, au sud de Montbéliard.

Dans les départements situés au nord de la Bourgogne et de la Franche-Comté, la désinence masculine est si raréfiée qu'on en peut compter les exemplaires sur les doigts ². Sa place est prise par des noms en *-ange(s)* qui sont presque tous massés au nord-est, le long de la limite des langues romanes et germaniques : en Lorraine, pêle-mêle avec des formes plus récentes en *-ing* ou *-in*, dans le sud du grand-duché de Luxembourg et dans la Belgique wallonne ³. Parmi les communes du département des Vosges il n'y a que deux noms de cette espèce : *Relanges* et *Lépanges*. Mais ils sont légion autour de Metz, dans tout le département bilingue de la Moselle et dans l'arrondissement de Briey du département de Meurthe-et-Moselle. Une partie des noms actuels en *-ing* ont remplacé, sous l'influence persistante de l'allemand, d'anciennes formes françaises en *-anges* ou *-enges*, comme *Karlenges* (1139), aujourd'hui *Kerling-lez-Sierck*, *Buedelanges* (1315), aujourd'hui *Budling*, *Serlefenges* (1476), aujourd'hui *Zarbeling* ⁴.

Cette désinence française *-enge(s)* ou *-ange(s)* correspond exactement aux formes en *-inga* et *-ingas* qui, dans les plus anciens documents latins de l'Allemagne occidentale et méridionale, chez les Francs, les Alamans, les Bavares, ont précédé l'usage du datif pluriel allemand en *-ingon* et *-ingen* ⁵. On sait que la Belgique et la Lorraine ont été occupées par les Francs. En Bourgogne c'est encore à des Francs, des *Chamaui*, peut-être à des *lètes* établis en compagnie de Sarmates, que doivent être attribués les noms caractéristiques en *-ange(s)* de l'ancien pays d'Amou. En Alsace et dans la Suisse romande, nous avons vu la même désinence féminine appliquée à des noms du pays alémanique. Par contraste, les désinences masculines en *-ens* ou *-ans* nous apparaissent comme propres à des régions qui ont fait partie du royaume burgonde. A défaut d'une certitude, n'y a-t-il pas là une grave présomption qu'elles doivent être en relation avec des établissements burgondes ? On

1. Perrenot, VIII, p. 102.

2. Longnon, p. 217.

3. Vincent, *Les noms de lieux de la Belgique* (Bruxelles, 1927), pp. 87-90.

4. Bouteiller, *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle* (1874).

5. *Mélanges Saussure*, pp. 283-4.

m'objectera qu'au moins les *Warasci* n'étaient pas des Burgondes, que M. Lot les tient, eux et les *Scotingi*, pour des Alamans. Mais que savons-nous de ces barbares ? Rien ou presque rien. Étaient-ce, comme il le suppose, des populations soumises par les Burgondes ? Les *Warasci*, encore païens au VII^e siècle, ne seraient-ils pas bien plutôt des nouveau-venus, établis sous la domination franque¹ ? Les noms en -ans de l'Escuens et du Varais, n'étant pas conformes au type régnant dans les pays francs et alémaniques, auraient-ils subi ou bien conservé l'empreinte burgonde ? L'apport onomastique des *Scotingi* et des *Warasci* ne peut, d'ailleurs, être mesuré à l'extension postérieure de ces noms d'Escuens et de Varais ; car nous savons que des noms primitivement restreints à un petit pays ou même à une seule localité, comme ceux de Faucigny, de Roussillon, de Frioul, de Tyrol, ont avec le temps fort élargi leurs limites et leur signification.

Nous ignorons presque tout de la langue des Burgondes ; mais il paraît aujourd'hui bien démontré qu'elle appartenait au groupe oriental des langues germaniques et que les paradigmes n'en étaient pas très différents de ceux de la déclinaison gotique². Or, Longnon a constaté dans les provinces du Midi jadis occupées par les Wisigots, en Languedoc, en Gascogne, l'existence de noms en -ens à radical germanique. Les désinences en -an et -ans atones du datif et de l'accusatif pluriels gotiques, des deux cas usités pour marquer des rapports de lieu, étaient inassimilables à la langue parlée par les Gallo-Romains. La terminaison romane -ens ou -ans correspond à la fois au nominatif pluriel gotique et à l'accusatif pluriel latin en -os, peut-être confondus dans le parler de barbares bilingues.

Les noms de personnes burgondes parvenus jusqu'à nous sont en si petit nombre que, pour identifier les noms de lieu en -ens ou -ans, on est presque toujours obligé de recourir aux autres dialectes germaniques, de préférence aux dialectes occidentaux et au vaste répertoire de Förstemann. Lüthi a tiré avantage de l'identité de beaucoup de noms de lieu de la Suisse alémanique et de la Suisse romande pour attribuer ces derniers aux Alamans. Cependant nous pouvons reconnaître çà et là quelques noms en usage parmi les

1. Chaume, p. 209.

2. R. Kögel, *Die stellung des bürgundischen innerhalb der germanischen sprachen*, dans la *Zeitschrift für Deutsches Altertum*, XXXVII, p. 223.

Burgondes ¹ : *Gislaharius* dans Gillarens (Fribourg), *Unna* dans Onnens (Fribourg et Vaud), *Sunnia* dans Sugnens (Vaud), *Vulfila* dans les deux Vuflens vaudois, *Uffo* ou plutôt un double *Uffa* dans Offanans (Ain), *Faro* et *Manno* dans Fareins (Ain) et Mannens (Fribourg). Dans Saint-Maurice-de-Remens (Ain), nous retrouvons un radical commun au génitif masculin *Walarimi* et au nom de femme *Remila*, dans Trétudans (Belfort) un « *Trapsta Burgundio* » du VI^e siècle ².

Comme le remarquait Ferdinand de Saussure dans une communication faite à la Société d'histoire de Genève en 1904, les noms de personnes contenus dans les documents burgondes ne se laissent pas ramener à un type dialectal unique. C'est là un fait qu'on observe dans beaucoup de langues et qui s'explique par le mélange des populations et l'emprunt de noms étrangers. Les manuscrits de la *Lex Burgundionum* attestent les formes divergentes *Willimeris* ou *Willimiris*, *Gudomarus* et *Gundomares*, *Unnani*, *Uffini*, *Uffonis* ou *Effonis*. On ne peut donc refuser aux Burgondes des noms de lieu comme *Vuarma-rens*, *Bionnens* et *Bossonens* (Fribourg); mais on hésitera à concéder aux Alamans ceux d'*Offanans*, d'*Abbenans* (Doubs), jadis *Abbanens*, de *Massonnens* (Fribourg), jadis *Massenens* et *Mansaningis*. Cependant, l'infiltration d'éléments alémaniques se décèle, des deux côtés du Jura, à l'aspect de certains noms qui paraissent avoir subi la seconde mutation des consonnes germaniques. On pourrait également revendiquer pour les Alamans ou pour les Francs les rares noms suisses et savoyards qui ont la désinence *-enges* ou *-anges*. Ce ne saurait être un hasard si les villages et hameaux vaudois distingués par cette désinence se groupent en deux triades : sur la Mérine, affluent de la Broye, *Rossenges* et *Hermenches*, communes limitrophes, et *Martherenges*, commune voisine; près de l'embouchure de la Venoge dans le Léman, *Denges* et les hameaux de *Bassenges* et *Renges*, dans la commune limitrophe d'Ecublens. Un autre nom de même désinence, celui de *Préverenges*, commune limitrophe des deux précédentes, n'est pas dérivé d'un nom de personne, mais, comme son double,

1. W. Wackernagel, *Sprache und Sprachdenkmäler der Burgunden*, dans la *Geschichte des burgundisch-romanischen Königreichs* de C. Binding (Leipzig, 1868), pp. 329 ss.

2. Cf. Perrenot, dans le *Bulletin de la Société Belfortaine*, n° 28, p. 96. *Feillens* (Ain), *Felins*, 996-1198, n'est sans doute pas dérivé au moyen du suffixe *-ing*, mais identique à l'accusatif en *n* de *Fugila*.

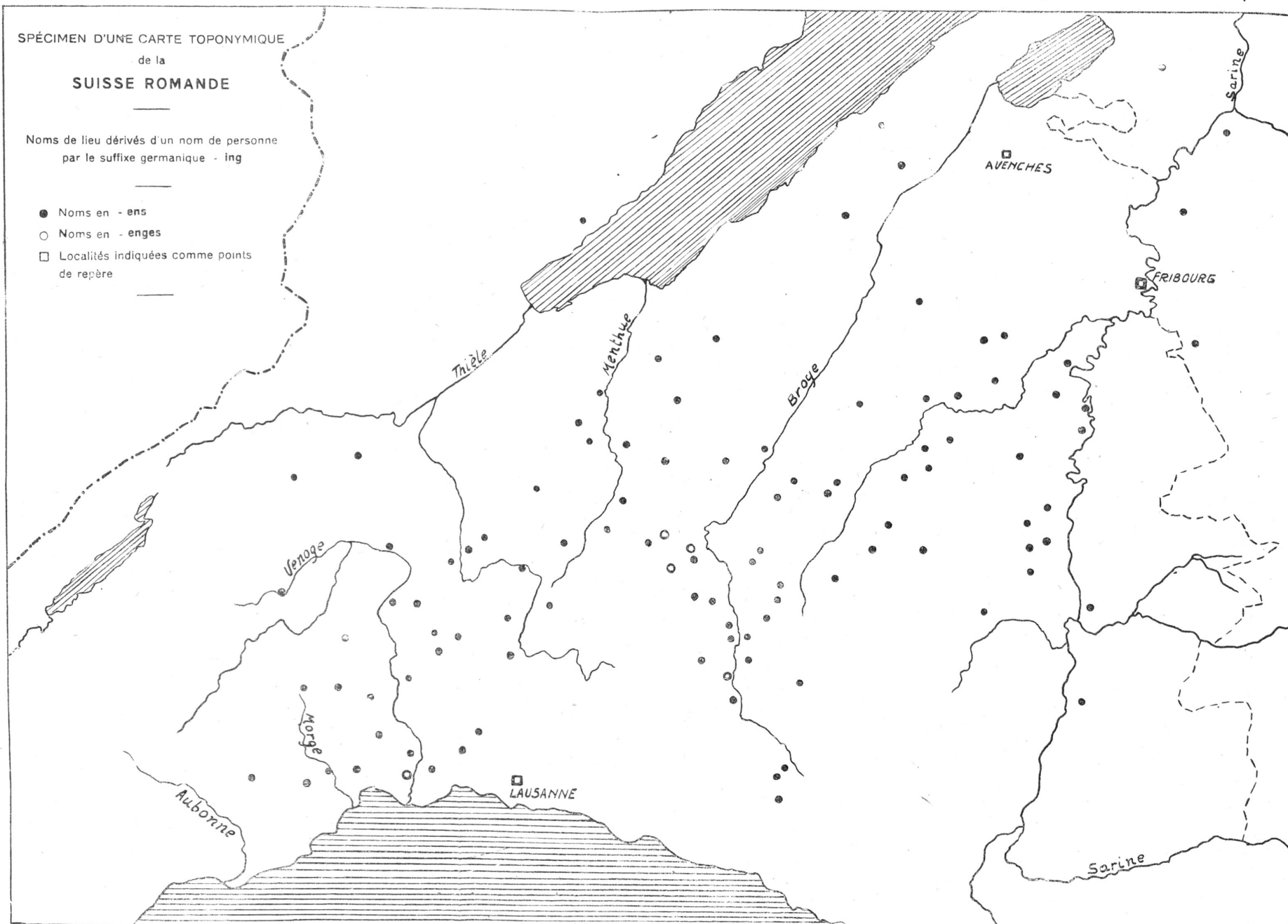
SPÉCIMEN D'UNE CARTE TOPONYMIQUE

de la

SUISSE ROMANDE

Noms de lieu dérivés d'un nom de personne
par le suffixe germanique - ing

- Noms en - ens
- Noms en - enges
- Localités indiquées comme points de repère



Préveranges dans le Cher, de l'appellatif *preveire* ou *provoire* (presbyterum) ¹. C'est une création purement romane, de même que *Fèrebriange* (Marne), que son épithète sert à distinguer de Fère-Champenoise.

En Bourgogne l'aire couverte par les noms germaniques en -ing est plus étendue, dans la Suisse occidentale elle l'est moins que celle des vestiges de l'époque barbare mis au jour par les découvertes archéologiques ². Ces noms de lieu m'apparaissent comme les indices à la fois d'une colonisation plus intense et de la plus longue durée des cantonnements germaniques. M. Perrenot, observant la répartition des noms en -ing sur le sol de la Franche-Comté, croit y discerner les éléments d'une vaste organisation offensive et défensive opposée par les Burgondes aux Alamans. Comme je l'ai donné à entendre plus haut (p. 214), la situation des noms suisses en -ens entre le Léman et le pays alémanique pourrait être semblablement interprétée par l'établissement de confins militaires burgondes, destinés à barrer l'accès des bords du lac et des routes conduisant en Italie. Mais d'autres motifs peuvent être invoqués pour expliquer le mode du peuplement barbare. Si les Burgondes n'ont pas ou ne semblent pas avoir occupé toute l'étendue des pays soumis à leur domination, c'est peut-être, en tout premier lieu, parce qu'ils n'étaient pas assez nombreux. Par suite, ils avaient la liberté du choix. Les âpres montagnes de la Savoie ne pouvaient retenir, celles du Valais et de l'Helvétie n'ont point attiré ces émigrés des campagnes rhénanes. La densité de la population et le morcellement de la propriété dont témoigne la fréquence des noms romains autour du lac Léman ne laissent pas beaucoup de terre à partager entre les anciens habitants et les nouveaux-venus. Le haut plateau qui s'étale entre le Jura et les Alpes, de tout temps moins peuplé, auparavant ravagé par les incursions des Alamans, offrait sans doute aux Burgondes des conditions préférables pour leurs établissement dans ce qui forme aujourd'hui la Suisse romande.

Genève.

Ernest MURET.

1. *Mélanges Saussure*, p. 303.

2. Comparez à la carte toponymique de l'abbé Chaume sa carte archéologique, à la p. 161, et voyez R. Montandon, *Genève des origines aux invasions barbares* (Genève, 1922), et D. Viollier, *Carte archéologique du canton de Vaud des origines à l'époque de Charlemagne* (Lausanne, 1927).